Fondation Jean Jaurès

International

DROIT À L'AVORTEMENT EN AMÉRIQUES. RÉSISTANCES, RÉGULATIONS ET PERSPECTIVES POLITIQUES

Maya Laurens, Maïté Albagly Giroux, Mônica Benício, Javiera Canales Aguilera, Ludivine Gilli, Jean-Jacques Kourliandsky, Isabella Esquivel Ventura, Catalina Martínez Coral, Anderson Pinho, Maricel Rodriguez Blanco

25/09/2025

Le droit à l'avortement – et son effectivité – reste l'un des sujets les plus clivants des Amériques. Au croisement de dynamiques politiques, sociales et culturelles complexes, cette question dépasse largement la seule condition féminine et révèle des enjeux plus larges liés à l'État, à la démocratie, à la sécurité, aux migrations, aux politiques natalistes et aux inégalités territoriales. Croisant les regards d'expertes, d'activistes et d'universitaires latino-américaines, cette étude montre comment, de Washington à Buenos Aires, de Santiago du Chili à Mexico, le droit à l'avortement, marqueur des tensions entre visions antagonistes de la société, doit demeurer l'objet d'une constante vigilance.

Table des matières

Préface
Maya Laurens, chargée de mission au secteur international, Fondation Jean-Jaurès

Patriarcat et droits des femmes en Amérique latine
Jean-Jacques Kourliandsky, directeur de l'Observatoire de l'Amérique latine et des Caraïbes, Fondation Jean-Jaurès

Argentine – Mandat Milei : le démantèlement radical des droits sociaux
Maricel Rodriguez Blanco, sociologue et politiste, vice-présidente du comité de recherche en

sociologie politique (RC18) de l'Association internationale de sociologie (ISA), membre de @Reddepolitologas et de l'association Marianne de femmes franco-argentines

Chili – Le long combat parlementaire
Maïté Albagly Giroux, économique, experte en droits des femmes, Expertise France

Chili – « Trois motifs » pour l'IVG, autant d'obstacles
Javiera Canales, avocate féministe et directrice juridique de la Corporación MILES Chile

Brésil – Corps sous contrôle : quand la foi dicte la loi
Anderson Pinho, conseiller politique, politiste et coprésident de l'Association de coopération pour le logement des étudiant·es de France (ACLEF)

Brésil – « Même informer les femmes de leurs droits dérange »
Mônica Benício, conseillère municipale de Rio de Janeiro (PSOL, Parti socialisme et liberté)

Colombie – Vingt-quatre semaines, du droit à l'accès
Catalina Martínez Coral, vice-présidente pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Center for Reproductive Rights

Mexique – Marée verte et murs fédéraux
Isabella Esquivel Ventura, consultante experte en politiques publiques et égalité de genre, conseillère à l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM)

États-Unis – L'accès à l'avortement : patchwork et instabilité permanente depuis juin 2022
Ludivine Gilli, directrice de l'Observatoire de l'Amérique du Nord de la Fondation Jean-Jaurès

Préface
Maya Laurens

En 2025, le droit à l'avortement reste l'un des sujets les plus clivants des Amériques. En Amérique latine, cette question se situe au croisement de dynamiques politiques, sociales et culturelles complexes, faisant de l'avortement un marqueur des tensions entre visions antagonistes de la société. Elle dépasse largement la seule condition féminine et révèle des enjeux plus larges liés à l'État, à la démocratie, à la sécurité, aux migrations, aux politiques natalistes et aux inégalités territoriales.

Quatre à six ans après la « vague verte », qui a impulsé des mobilisations féministes transnationales et locales, le débat reste vif. Cette mobilisation historique a permis des avancées juridiques inédites, avec la légalisation ou la décriminalisation partielle de l'avortement dans plusieurs pays. Mais l'après-mouvement social révèle des défis persistants : accès effectif aux services de santé, disparités territoriales, résistances religieuses, flou juridique et mise en œuvre inégale des lois. L'avortement apparaît ainsi à la fois comme un droit partiellement conquis, un droit à mettre en œuvre et un droit contesté.

L'après-« vague rose », ce cycle de gouvernements progressistes longtemps porteurs d'espoirs, met en évidence l'incapacité de certaines gauches à répondre aux attentes concrètes des populations. Dans ce contexte de désillusion, le terrain politique est de plus en plus occupé par les forces d'extrême droite. Celles-ci font de l'avortement un enjeu central, articulant discours natalistes, anxiétés identitaires et peur du déclin démographique, avec des stratégies médiatiques, parlementaires et judiciaires coordonnées à l'échelle régionale. Certaines franges de la jeunesse, notamment dans les zones rurales ou précarisées, adoptent des positions plus conservatrices qu'attendu.

Aux États-Unis, la réélection de Donald Trump en 2025 a renforcé ces dynamiques conservatrices. Dans le sillage de la révocation de l'arrêt *Roe v. Wade* en 2022, son second mandat s'accompagne de tentatives concrètes d'instaurer des restrictions fédérales à l'avortement, avec le soutien actif de groupes religieux et de lobbies anti-droits. Cette inflexion autoritaire influence directement les mouvements conservateurs en Amérique latine et à travers le continent, fournissant un modèle idéologique et stratégique et accentuant la polarisation politique autour de la question.

Des leaders tels que Nayib Bukele, Jair Bolsonaro ou Javier Milei illustrent également ce virage politique. L'arrivée au pouvoir de Javier Milei montre comment des réformes gouvernementales de grande ampleur – coupes budgétaires, suppression ou rétrogradation de ministères, licenciements massifs – peuvent fragiliser l'accès aux droits acquis, même lorsque ceux-ci sont inscrits dans la législation nationale. Dans ce contexte, certaines populations, déjà vulnérables, cumulent inégalités économiques, sociales et juridiques, rendant l'accès à l'avortement particulièrement précaire.

Le discours politique et la stigmatisation répétée des femmes, des communautés LGBT+ et des mouvements féministes créent un environnement social et culturel hostile. Ces phénomènes se traduisent concrètement par un affaiblissement des dispositifs de protection, comme les lignes d'urgence, l'éducation sexuelle et l'accès aux soins de santé, augmentant la précarité et la violence à l'encontre des groupes concernés. La mobilisation citoyenne reste ainsi un levier central :

associations féministes, LGBT+ et organisations sociales sont indispensables pour défendre les droits acquis et promouvoir l'accès à la santé reproductive.

Cette étude analyse ces tensions et dynamiques en s'appuyant sur les contributions et témoignages d'expertes, d'activistes et d'universitaires latino-américaines, qui offrent un éclairage direct sur les enjeux spécifiques à chaque pays. Elle intègre également un texte réflexif de Jean-Jacques Kourliandsky, directeur de l'Observatoire de l'Amérique latine et des Caraïbes de la Fondation Jean-Jaurès, sur la place des femmes dans les cultures nationales latino-américaines.

En situant l'avortement dans une perspective transversale et transnationale, Jean-Jacques Kourliandsky montre qu'au-delà des acquis législatifs, le droit à disposer de son corps reste un chantier vivant, où se mêlent luttes sociales, culturelles et politiques dans des Amériques en mutation. Les inégalités de genre en Amérique latine s'enracinent dans un héritage colonial et patriarcal, et, malgré des avancées politiques et sociales, les droits des femmes restent fortement entravés. Les luttes féministes, selon lui, doivent prendre en compte la complexité intersectionnelle liée aux facteurs ethniques, raciaux et sociaux.

De ces textes se dégagent plusieurs enseignements essentiels pour rendre les droits reproductifs effectifs. Maïté Albagly Giroux (Chili) témoigne de l'importance, mais également de la difficulté et de la lenteur des batailles parlementaires dans la mise en œuvre graduelle des droits sexuels et reproductifs en Amérique latine. Au Chili, le droit à l'avortement a évolué lentement depuis 1874, avec des avancées limitées obtenues grâce aux mouvements féministes face aux résistances de l'Église et des conservateurs, et reste aujourd'hui menacé par le contexte politique des élections présidentielles de 2025.

Même lorsque le droit à l'avortement est légalement reconnu, son accès effectif reste fragile et soumis à de multiples obstacles : politiques, religieux, administratifs ou géographiques. Comme le montrent Catalina Martínez Coral et Javiera Canales Aguilera, les avancées comme la dépénalisation en Colombie ou la loi des « *tres causales* » (« trois motifs ») au Chili montrent que la loi seule ne suffit pas à transformer les mentalités ni à lever les barrières sociales et idéologiques. Au Brésil, Mônica Benício souligne que même informer les femmes de leurs droits à l'avortement dérange, car le conservatisme politique et religieux restreint leur accès légal, exposant les plus vulnérables et rendant indispensable la mobilisation féministe pour défendre ces droits.

Pour que ces droits deviennent réellement accessibles, la mobilisation sociale et la coordination des associations, militantes, juristes et professionnelles de santé sont indispensables, de même que le dialogue avec les médias et la culture populaire. Catalina Martínez Coral souligne, à ce titre,

l'appropriation de la lutte par les jeunes générations grâce à l'engagement des icônes culturelles et à travers les usages communicationnels et *trends* des réseaux sociaux.

Cette vigilance doit être constante : les droits acquis peuvent reculer sous l'effet de pressions conservatrices, de coupes budgétaires ou de lacunes institutionnelles. Accompagnant le parti Socialisme et Liberté (PSOL) sur l'année 2024, Anderson Pinho témoigne de l'activisme des forces parlementaires anti-IVG et des mouvements religieux au Brésil. Les restrictions légales affectent directement la santé et la sécurité des femmes, en augmentant la précarité, en limitant l'accès aux soins et en fermant parfois des cliniques. Maricel Rodriguez Blanco analyse que la politique d'austérité menée par Javier Milei depuis son élection en Argentine en décembre 2023 compromet gravement les politiques publiques de prévention et de lutte contre les violences de genre dans le pays, dans un contexte de forte augmentation des féminicides. Selon Ludivine Gilli, la révocation de la protection fédérale du droit à l'avortement a entraîné des inégalités extrêmes selon les États, avec des fermetures de cliniques et une grande incertitude juridique.

Comme le rappellent Javiera Canales Aguilera (Chili), Catalina Martínez Coral (Colombie) et Isabella Esquivel Ventura (Mexique), l'activisme et la stratégie judiciaire demeurent essentiels : recours contentieux stratégiques, plaidoyer international et campagnes d'information permettent de relier normes juridiques, santé publique et mobilisation sociale, et de concrétiser le droit à l'avortement malgré les résistances conservatrices. La mobilisation sociale, le travail juridique et la lutte contre les stigmatisations sont essentiels pour transformer des droits sur le papier en droits réellement accessibles.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

Abonnez-vous